

Ingo Kolboom

Défense et illustration d'un rêve franco-allemand... dix thèses

Sommaire de l'intervention au 3^e Colloque franco-allemand de Bordeaux sur l'Europe « 45^e anniversaire du traité franco-allemand de l'Élysée. Bilan et perspectives », vendredi 25 janvier 2008)

1) N'étant pas linguiste mais historien, politologue et « civilisationniste », portant de la sorte un portefeuille de médiateur entre la France et l'Allemagne, je considère les échanges culturels et l'apprentissage de la langue du voisin comme une base élémentaire de toute entente transnationale digne de ce nom et avec une promesse de l'avenir.

2) Une telle volonté d'entente transnationale fut jadis au cœur du Traité de l'Élysée du 23 janvier 1963, dont le but principal fut l'institutionnalisation d'une rencontre durable entre les peuples allemand et français, en donnant une place d'honneur au rôle de la jeunesse. « Les deux Gouvernements reconnaissent l'importance essentielle que revêt pour la coopération germano-française la connaissance dans chacun des deux pays de la langue de l'autre. Ils s'efforceront, à cette fin, de prendre des mesures concrètes en vue d'accroître le nombre des élèves allemands apprenant la langue française et celui des élèves français apprenant la langue allemande. (...) Dans tous les établissements d'enseignement supérieur, il conviendra d'organiser un enseignement pratique de la langue allemande en France et de la langue française en Allemagne, qui sera ouvert à tous les étudiants. »

3) Les dispositions d'une culture politique commune, retenues dans la « Déclaration commune » et articulées dans le paragraphe C du Traité de l'Élysée, sont placées sur un pied d'égalité avec les dispositions politiques et militaires ; une telle égalité ne se retrouve dans aucun autre traité international que l'Allemagne fédérale ait signé. Précurseur d'une telle philosophie politique a été l'Accord culturel franco-allemand du 23 octobre 1954 que les deux gouvernements avaient signé « considérant qu'une fructueuse coopération et un accroissement des échanges entre les peuples français et allemand dans le domaine culturel ne peuvent que servir la cause de la paix et de l'Europe unie » et « résolu à développer à cette fin dans chacun des pays la connaissance et la plus large compréhension de l'activité intellectuelle et de la culture de l'autre Pays. »

4) Au moment de l'Accord culturel franco-allemand (en 1954) une enquête d'Allensbach venait de relever que 15 pour cent des Allemands sondés se sentaient en état de « lire un texte rédigé en français ». Depuis, et surtout grâce aux forces motrices du Traité de l'Élysée, des efforts considérables ont été réalisés afin d'améliorer les connaissances de la culture et surtout de la langue du voisin respectif. Plus de 60 (!) accords franco-allemands de tout genre ont été signés à cette date – même les experts scolaires ont du mal à les archiver – et nos responsables politiques ne se fatiguent point, aux occasions données, de vanter un formidable réseau culturel institutionnel franco-allemand à tous les niveaux de la société civile. En effet, le résultat de tous ces efforts depuis 1954 est bouleversant : Au seuil de ce nouveau siècle 16 pour cent des Allemands disent « parler » français. La situation de la langue allemande en France n'est pas meilleure. Certains lui attribuent déjà le statut d'une langue « exotique » et misent leurs seuls espoirs sur l'effet « Tokio-Hotel ».

5) Les raisons d'une telle situation décevante sont diverses et complexes, et la « mondialisation » avec son favori anglais y joue un rôle certain. Mais force est de constater que tout enseignement de langue demande une politique de langue plus la volonté politique de l'appliquer. Dans le cas de l'allemand en France et du français en Allemagne, il est évident qu'un tel bilan démontre une absence de volonté de réaliser concrètement toutes les belles dispositions politiques franco-allemandes en faveur de la langue de l'autre et du plurilinguisme. Plutôt que de me lancer dans une expertise digne de mon métier, je me bornerai à citer un exemple quasi autobiographique. Dans les années 1930 mon père, vivant dans une petite ville proche de la frontière danoise, apprenait l'anglais et le français au même rang ; son dictionnaire scolaire habituel était trilingue : anglais-français-allemand (« *Englisch-französisch-deutsches Hilfsbuch zur leichten und gründlichen Konversation in diesen drei Sprachen* », 13^e édition, Reclam-Leipzig). Il était parmi les 15 pour cent d'Allemands qui, à la fin des années 1940, étaient capables de lire un texte français – bien avant l'Accord culturel franco-allemand et le Traité de l'Elysée. Faut-il regretter les années 1930 en Allemagne quant à la politique linguistique (jusqu'à l'abolition du français comme première langue étrangère en 1937 par les Nazis) ? Drôle de réminiscence.

6) Nos deux pays ont raté une chance unique de hisser la langue du partenaire – dont chacune occupe, sur le continent européen, une position centrale – au niveau d'une première langue d'ami et d'instaurer ainsi une culture bilingue. Une culture bilingue qui ne veut pas faire exception bilatérale mais servir de modèle laboratoire européen réunissant une langue romane-clé et une langue germanique-clé de façon exemplaire, sans toutefois vouloir stopper la marche de victoire de l'anglais qui nous accompagne aujourd'hui dès la prime enfance, que nous le voulions ou non. Une première chance de faire ainsi a été ratée en 1962/63 lorsque les voyages de Konrad Adenauer en France de Charles de Gaulle en Allemagne avaient déclenché des vagues d'enthousiasme sans précédent. Une deuxième chance a été ratée en Allemagne en 1990, dans les cinq nouveaux *Länder*. Au lieu de remplacer le russe, première langue étrangère et mal aimée, carrément par le français, mettant ce dernier au pied d'égalité avec l'anglais, les autorités du changement ont greffé le chaos de la politique linguistique du système scolaire ouest-allemand sur les ruines du système de l'est – sans profiter d'une francophilie est-allemande répandue mais complètement sous-estimée par les nouveaux administrateurs.

7) Aujourd'hui, 45 ans après la signature du Traité de l'Elysée et 18 ans après l'unification allemande, nous aurions du mal à revenir en arrière. Les rêveurs biculturels de la génération du Traité de l'Elysée, dont je fais partie, n'ont plus le vent en poupe. Nos sociétés respectives, comptant de nouvelles générations et des millions d'immigrants venus de cultures non-européennes, ne partagent plus cette mémoire franco-allemande séculaire qui puisait l'espoir dans des souffrances et des passions communes. Le discours de « mondialisation » transforme l'anglais en langue de choc au détriment de la valeur des autres langues et cultures. Et le discours sur la culture à la mode ne fait que cacher la transformation de la culture en marchandise et la métamorphose des valeurs culturelles en facteurs d'utilité. La « société du spectacle » a ravagé la culture politique – et le franco-allemand, du moins son côté officiel, est à compter parmi les victimes –, la nécessité des gestes symboliques se trouvant aliénée par l'orchestration médiatique. D'un côté la bise entre « amis » au sommet franco-allemand, de l'autre le responsable scolaire à Erfurt qui réplique aux parents réclamant un cours de français pour les élèves en terminale : « Le nombre d'élèves a tellement baissé qu'on ne peut plus se permettre

un tel exotisme ». Ou bien le haut responsable politique saxon qui raisonne sur la longue distance entre la Saxe et la France pour plaider pour la négligence du français comme seconde langue étrangère.

8) Au Nord lointain de l'Allemagne, proche du Danemark, j'ai appris le français au début des années 1960 grâce à la générosité administrative de permettre à quatre (!) élèves francophiles l'enseignement du français comme seconde langue au lieu du latin – ce fut une première. Et ce qui ne fut pas au détriment de l'anglais, première langue étrangère, ni du latin, troisième langue, ni de mon intérêt pour le danois et le russe. Faute de manuels didactiques « modernes », j'ai utilisé le « Guide de la conversation française, anglaise et allemande » de mon père, au même lycée en 1934/35, apprenant ainsi simultanément l'anglais et le français. J'ignorais à l'époque que j'étais en train de pratiquer une politique de plurilinguisme en faveur de la paix en Europe. Mais ce dont j'étais certain, c'était le plaisir de me lancer dans une langue et dans une culture dont la beauté n'a pas fini de me fasciner. Et lorsque j'ai lu mon premier roman français, « Le silence de la mer », en 1965, sur la plage d'Arcachon avec l'aide d'une charmante Bordelaise (merci Josiane !), j'ignorais encore plus « l'utilité professionnelle » de ce que je faisais.

9) Est-ce une chanson sur les neiges d'antan ? Loin de cela, je continue de me considérer « médiateur » des cultures et des langues, mais un médiateur « immédiatiste », dans le sens de la définition de Jean Lacouture, à savoir celui qui « serait tenté de suggérer que la discipline qu'il s'efforce de pratiquer ne porte pas exactement sur les changements et moins encore sur le 'changé' ; mais sur le 'changer' ». Dans le domaine qui nous concerne ici, ce « changer » n'est pas une affaire de dupe idéaliste, car le rêve d'antan s'est transformé au cours de mes odyssées personnelles et professionnelles en concept politique. Pour contribuer sinon à une société franco-allemande mais au moins à des « archipels » franco-allemands, petits laboratoires de l'âme européenne. Cette âme, cependant, ne peut pas se passer de rêves. « Donc, je marche vivant dans mon rêve étoilé » (Victor Hugo).

10) Le directeur général des relations internationales de la Ville de Bordeaux, Monsieur Emmanuel Bel, dans son discours de bienvenue lors de l'ouverture de notre colloque, a eu le beau geste de nous rappeler le séjour de Hölderlin, en 1802, à Bordeaux et son poème « Souvenir » (*Andenken*). « *Le vent du nord-est se lève ; / c'est entre tous mon préféré, / car il promet aux navigateurs / souffle de flamme et heureuse traversée. / Va saluer la belle Garonne et les jardins de Bordeaux* ». En effet, le passé nous réserve plus de passions franco-allemandes que la mémoire courte de notre société de spectacle ne nous fait rappeler. Cependant, ne serait-il pas à l'honneur d'Hölderlin de ne pas le citer seulement comme témoin lointain, mais de lui réserver une place très vivante dans le présent ? Et si la Ville de Bordeaux créait une « Bourse Hölderlin » afin de permettre à un jeune poète-écrivain allemand de résider aux bords de la Garonne et d'y composer un nouveau « Souvenir » ? Car, « ce qui demeure, toutefois, c'est ce que fondent les poètes » (Hölderlin).

Ingo Kolboom, né en 1947, docteur en histoire et ancien directeur du programme franco-allemand de la Société allemande de politique étrangère (DGAP), est professeur de civilisations francophones au département des langues et des cultures romanes de l'Université de Dresde et professeur associé au département d'histoire de l'Université de Montréal. Il est membre du Haut Conseil culturel franco-allemand et président de la Société Saxe-Bretagne (www.sachsen-bretagne.de). Son site web : www.frankophonie.de